

COMPTE-RENDU (CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2011)

**Conseillers municipaux en exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13 (dont 1 pouvoir)
Convoqués le 22 Novembre 2011**

MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

Noël des enfants : Vendredi 16 Décembre : repas à salle polyvalente offert à tous les enfants et distribution des cadeaux par le Père-Noël

Noël du personnel : Jeudi 15 Décembre à 17H30

Noël des Anciens : Dimanche 8 Janvier à partir de 14H15

Vœux du Maire : Samedi 21 Janvier à 18h00

DELIBERATIONS

REFORME FISCALITE DE L'URBANISME : Mise en place de la Taxe d'aménagement (votes pour : 13)

A compter du 1^{er} Mars 2012, la taxe locale d'équipement, destinée au financement des équipements publics, est remplacée par la taxe d'aménagement qui regroupera l'ensemble des taxes d'urbanisme. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'instituer la taxe d'aménagement et de maintenir le taux actuellement en vigueur de 2%.

DELEGATION Marchés publics (art 2122 -4^e du CGCT) (votes pour : 13)

Le conseil municipal donne pouvoir à Mr le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL (votes pour : 13)

le conseil municipal accepte de reconduire le régime indemnitaire du personnel communal pour l'année 2011

RENOUVELLEMENT CONTRAT CNP - Prévoyance agents communaux (votes pour : 13)

Le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat prévoyance des agents communaux pour l'année 2012

DECISION MODIFICATIVES - Virement de crédits (votes pour : 13)

1) BUDGET COMMUNE : Extension atelier municipal

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| chap 020 | Dépenses imprévues | - 420.00 € |
| art 2315 | Travaux | + 420.00 € |

2) BUDGET LOG.SOCIAUX : remboursement cautions

| | | |
|----------|--------------------|------------|
| chap 020 | Dépenses imprévues | - 130.00 € |
| art 165 | Cautions | + 130.00 € |

3) BUDGET MULT.RURAL : régul admission non valeur

| | | |
|-------|----------------------|------------|
| 66111 | intérêts emprunts | - 205.11 € |
| 654 | admission non valeur | + 205.11 € |

